

Compte- rendu du conseil du Jeudi 28 janvier à 20 H 30

Présents : Jean Claude COMPAGNON, Gaël MONNERET, Anne-Marie PEGUILLET, Roseline PACCARD, Martine RAISON, Thomas ROUSSE, Maurice MONNET, Jean François REHFUSS, Christophe MARION, Pascal SIMONET.

Absente excusée : Corinne ODOBEL.

Secrétaire : Anne-Marie PEGUILLET.

- Approbation du compte-rendu du conseil du 10 décembre 2020.

- Délibérations :

Délibération N° 1 : Le maire informe les Conseillers qu'une panne importante immobilise le tracteur de la commune, indisponible pour déneiger les routes du village. C'est la commune de Lavigny qui aujourd'hui supporte ce travail, et nous l'en remercions. Au vu du coût de la réparation, il semble plus judicieux de changer ce matériel, même si l'achat d'un tracteur neuf grèvera pour un temps nos finances. Trois concessionnaires locaux ont été sollicités et mis en concurrence pour des matériels de puissance et de finition comparables. Le conseil vote à l'unanimité pour l'achat de ce matériel et charge Jean-Claude Compagnon et Maurice Monnet de choisir et de procéder aux formalités nécessaires.

Délibération N° 2 : Afin de s'acquitter du règlement de l'achat du tracteur sans affaiblir sa trésorerie, le Conseil décide de contracter un emprunt d'une somme de 30 000 €, soit auprès du concessionnaire retenu, soit auprès de la Banque Populaire qui a répondu à notre sollicitation.

Délibération N° 3 : Afin de poursuivre le plan d'entretien de la forêt établi par les services de l'ONF, les coupes nécessaires à l'affouage 2021 seront réalisées sur la parcelle 17i, parcelle qui ne contient pas de grumes susceptibles d'être commercialisées.

Délibération N° 4 : Le maire informe le Conseil qu'un accord a été passé entre la commune et les héritiers Mouillard lors des négociations concernant l'achat de la maison sise 50 A chemin des Vieux Monts à Pannessières.

Des corbeaux de pierre dépassent de la façade ouest de la maison cadastrée AD 283, 50 chemin des Vieux Monts à Pannessières appartenant aux conjoints Mouillard. Ces corbeaux surplombent le passage cadastré AD 282 vendu à la commune et risquent de gêner le passage de véhicules sur cette voie.

Il a été convenu avec les propriétaires que ces corbeaux seraient démontés aux frais de la commune.

Le conseil approuve cet accord et demande à ce qu'il soit inscrit dans l'acte de vente.

Délibération N° 5 : Le maire expose qu'il convient d'actualiser les frais de déplacements de Monsieur Benoît Rampant, employé communal, sur un nombre de kilomètres annuel de 2200, au taux revalorisé de 0.57 € du kilomètre.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité, décide d'approuver la revalorisation des frais de déplacement de Monsieur Benoît Rampant sur cette base de 0,57 €/km.

- Questions d'actualité :

- Analyse de la situation financière avant étude du prochain budget. Une rencontre organisée le jeudi 21 décembre a permis de faire connaissance avec Monsieur Lavier, Conseiller financier auprès d'ECLA et de ses communes. Cette nouvelle fonction est issue de

la refonte des services de la Trésorerie. Etaient présents à cette réunion Anne-Marie Péguillet, Jean-Claude Compagnon, Jean-François Rehfuß et Maurice Monnet. Après une présentation précise de ses fonctions, Monsieur Lavier a répondu aux nombreuses questions que les participants ont pu lui poser, tant sur le fonctionnement de la fiscalité et la « santé » de notre budget que sur les éventuelles prévisions, compte-tenu des divers projets de la commune. Il ne semble pas y avoir d'inquiétude dans un proche avenir, à condition que nous puissions maintenir une Capacité d'Auto Financement positive qui nous permettra à la fois d'investir sur nos fonds propres et d'emprunter si le besoin se fait sentir.

- Analyse des projets présentés par ABCD et choix d'un scénario d'aménagement. La société ABCD après avoir réalisé une enquête auprès des riverains des « terrains Mouillard » a produit plusieurs scénarii d'aménagement de ce futur quartier en fonction de nombreux critères : règlementation du PLU, densité de logement, environnement, coût, vie de quartier, souhaits des riverains. Lors d'une réunion à laquelle participaient tous les conseillers, ces esquisses ont été discutées, amendées. Un scénario définitif est présenté au Conseil qui le valide. La phase de calcul des coûts d'urbanisation peut être lancée.

- Rencontre avec Mr et Mme BEDEL. Dans le cadre de l'aménagement du futur quartier, il est nécessaire de procéder à l'échange de deux parcelles pour deux raisons essentielles : la cohérence du schéma d'aménagement et la volonté de ne pas gêner les propriétaires. Mr et Mme BEDEL Un accord est trouvé avec ces derniers qui permettra une répartition harmonieuse des constructions. Il reste à officialiser cet accord.

- Déclassement d'un chemin rural et échange de terrains. Le chemin rural des Petits Bois situé à La Lième n'est plus d'aucune utilité, tous les terrains desservis appartenant à l'EARL Compagnon. Il sera donc procédé au déclassement de ce chemin rural afin de pouvoir l'échanger avec une parcelle appartenant à Monsieur Compagnon située au bord de la D 473. Cet échange ne pourra se faire sans procéder à une enquête publique.

- Questions diverses :

- L'association de réinsertion AIR nous propose depuis de nombreuses années un stagiaire en période estivale pour aider Benoit dans ses travaux de tonte et d'entretien des talus. Ce stagiaire était présent sur la commune durant les 6 mois d'été et il partageait son temps avec la commune de Lavigny. Aujourd'hui, AIR souhaite que ses employés soient en poste une année entière. En 2019, nous avons conservé ce poste durant l'hiver, Lavigny ayant un important travail à réaliser dans ses forêts. Pour seconder Benoit cet été, nous n'avons pas à ce jour de solution. Nous n'avons pas les moyens financiers suffisants pour embaucher un salarié quelques mois. Il nous faudra donc rechercher un accord à la fois avec AIR et la commune de Lavigny pour partager le temps de travail d'un stagiaire lors de la période hivernale 2021 - 2022.

- Gaël Monneret à fait réaliser des étiquettes destinées aux différents poteaux supportant les lampes de rues. Ils recevront un numéro qui permettra de les identifier lors des opérations de maintenance.

- Anne-Marie Péguillet nous signale que la formule retenue pour les cadeaux aux aînés a été plutôt bien perçue par bénéficiaires.

- Le secrétariat de mairie est affecté par de nombreux problèmes de connexion internet. Il est décidé de faire installer la fibre de manière à limiter autant que possible ces soucis récurrents et de revoir notre contrat téléphonique.

La séance est levée à 23 H 30.

Le maire : M.Monnet.